

Chapitre 30

Produits pharmaceutiques

Extrait

placentaire huileux, substance active pour produits organo-thérapeutiques et cosmétiques, non dosé ni conditionné pour la vente au détail (*dosé [en ampoules, par exemple] ou conditionné pour la vente au détail: n° 3004.9000*). 528.1350.1987.2

Mots-clés: Extrait placentaire / pour produits organo-thérapeutique et cosmétique

3001.9000

Fractions du sang

présentés sous forme de poudre, obtenue en isolant le plasma du sang comestible de boeuf ou de porc. Le plasma est ensuite séché par pulvérisation à basse température afin d'en préserver la structure cellulaire et la valeur nutritive. Ces produits, qui contiennent environ 70% de protéines, sont utilisés en faibles quantités (1 à 5% du poids du produit fini) dans les aliments, en tant que protéines fonctionnelles ou pour leur propriété de liant hydraulique, leur pouvoir gélifiant, etc. 615.44.1991.2

Mots-clés: plasma comestible / sang de boeuf / sang de porc / protéine fonctionnelle / pouvoir gélifiant

3002.1200

Interféron

protéine produite par les cellules du corps pour le défendre contre les virus et autres substances, qui inhibe la croissance des cellules ou la multiplication des agents infectieux divers et régule la fonction immunitaire.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6 (Note 1 a) de sous-positions du Chapitre 30). 304.17.1996.2

Mots-clés: protéine / protection contre les virus / régule la fonction immunitaire

3002.1300

Pegfilgrastim (DCI)

(N-(3-hydroxypropyl)méthionyl facteur de stimulation de colonie humain, 1-éther avec le α -méthyl- ω -hydroxypoly(oxyéthylène)), une forme de filgrastim (DCI) (un facteur de croissance granulocytaire humain (G-CSF)) à durée prolongée, obtenue par fixation covalente d'une seule molécule de poly(éthylène glycol) de 20 kiloDalton sur le radical méthionyl N terminal de la chaîne peptidique du filgrastim par une réaction appelée amination réductive. Le pegfilgrastim, à l'instar du filgrastim, appartient à une catégorie de substances qui régulent la prolifération et la maturation des neutrophiles dans la moelle osseuse, aidant ainsi à rétablir l'efficacité du système immunitaire contre les infections bactériennes en cas de neutropénie.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6 (Note 1 a) de sous-positions du Chapitre 30). 304.21.2011.2

Mots-clés: facteur de croissance / rétablissement du système immunitaire / contre les infections bactériennes

3002.1300

Peginterféron alfa-2a (DCI)

interféron alfa-2a dont une des lysines en position 31, 121, 131 ou 134 est acylée par le N^2, N^6 -bis[méthylpoly(oxyéthylène)oxycarbonyl]-L-lysyl. La masse molaire de la partie polyéthylèneglycol peut être indiquée dans la dénomination du produit (DCI), par exemple: peginterféron alfa-2a (40 KD). Ce produit est un immunomodulateur utilisé en médecine pour traiter l'hépatite B ou l'hépatite C.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6 (Note 1 a) de sous-positions du Chapitre 30). 304.71.2009.2

Mots-clés: immunmodulateur / pour traiter l'hépatite

3002.1300

Peginterféron alfa-2b (DCI)

interféron alfa-2b dont un azote de la cystéine 1 ou d'une lysine en position 31, 121 ou 134 est engagé dans une liaison carbamate avec l'éther monométhylique du polyéthylène glycol. La masse molaire de la partie polyéthylèneglycol peut être indiquée dans la dénomination du produit (DCI), par exemple: peginterféron alfa-2b (12 KD). Ce produit est un immunomodulateur utilisé en médecine pour le traitement de l'hépatite C chronique.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6 (Note 1 a) de sous-positions du Chapitre 30). 304.72.2009.2

Mots-clés: immunmodulateur / pour le traitement de l'hépatite

3002.1300

Produits

à base de cultures de lactobacilles, présentés en vrac, contenant comme excipient ou comme support soit du carbonate de calcium et du lactose, soit de l'amidon et du lactose, soit du saccharose et des polysaccharides. Ces produits sont utilisés dans la fabrication des médicaments ou comme additifs dans l'alimentation des animaux pour favoriser la digestion et traiter les troubles intestinaux.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 304.22.1997.2

Mots-clés: lactobacilles / additif / favorise la digestion / pour le traitement de troubles intestinaux

3002.4900

Préparation utilisée dans l'alimentation animale

pour la prévention de la coccidiose, chez les poulets à rôtir, provoquée par *Eimeria* spp. La préparation se présente sous forme de poudre fluide composée de maduramicine ammonium (sel d'ammonium de la maduramicine) (0.75 %), de nicarbazine (8 %) (substances actives) et d'épis de maïs (support). Elle est conditionnée dans des sacs de 25 kg et doit être mélangée aux aliments à raison de 500 g par tonne d'aliments.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 710108.4.2018.3

Mots-clés: prévention / coccidiose

3003.2000

Préparation utilisée dans l'alimentation animale

pour la prévention et le contrôle de la progression de la coccidiose, chez les poulets à rôtir, provoquée par *Eimeria* spp. La préparation se présente sous forme de poudre de couleur blanche à blanc cassé composée de chlorhydrate de robenidine (10 %) (substance active) et de carbonate de calcium (support). Elle est conditionnée dans des sacs de 25 kg et doit être mélangée aux aliments à raison de 350 à 500 g par tonne d'aliments.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 710108.4.2018.6

Mots-clés: prévention / coccidiose

3003.2000

Borogluconate

de calcium du commerce (mélange de gluconate de calcium et d'acide borique à des fins thérapeutiques). 615.107.1995.2

Mots-clés: borogluconate de calcium / mélange de gluconate de calcium et d'acide borique / thérapeutique

**3003.9000,
3004.9000**

Seringues

à injections, en matière plastique pourvues de leur aiguille, remplies de produits médicamenteux injectables des n^{os} 3003/3004, avec désignation imprimée du contenu, non réutilisables (*remplies d'autres produits injectables du chapitre 30: selon la nature du contenu, p. ex. n^{os} 3001, 3002*). 528.1352.1987.2

Mots-clés: seringues remplies de produit médicamenteux / avec aiguille

**3004.1000/
9000**

Substitut de greffon osseux

constitué de sulfate de calcium de qualité chirurgicale contenant 4 % de sulfate de tobramycine. Ce produit se présente sous forme de pastilles cylindriques (de 4,8 mm de diamètre), à géométrie régulière et conditionnées en flacons stériles de 5 cc, 10 cc et 20 cc.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 304.58.2003.2

Mots-clés: sulfate de calcium de qualité chirurgicale / avec sulfate de tobramycine (antibiotique)

3004.2000

Produit destiné à être administré par voie percutanée

utilisé dans le traitement des déficiences hormonales pendant la ménopause. Le produit comprend:

- 1) une membrane extérieure ou pellicule protectrice en matière plastique transparente qui permet d'éviter l'épanchement de la substance active, à savoir le 17 β -estradiol;
- 2) une petite poche à partir de laquelle le 17 β -estradiol est diffusé par absorption au travers de la peau dans le système circulatoire;
- 3) une membrane de contrôle (perméable à la substance active) permettant une diffusion continue et contrôlée de 17 β -estradiol dans le corps;
- 4) un adhésif perméable à la substance active qui permet à la peau d'absorber le produit dès son application; et
- 5) une feuille protectrice à retirer au moment de l'utilisation, qui permet de conserver le produit clos et intact jusqu'au moment de son application.

304.58.1999.2

Mots-clés: traitement des déficiences hormonales / hormone pour la ménopause / estradiol

3004.3900

Préparation liquide

dont la composition est la suivante:

citrate de fer ammoniacal, vitamine B₁₂, acide folique, solution de sorbitol, alcool (3,61 %), arôme de framboise et une proportion adéquate de différentes vitamines. Cette préparation est utilisée comme reconstituant du sang dans le traitement de l'anémie nutritionnelle ou hypochrome. 304.23.1997.2

Mots-clés: citrate de fer ammoniacal / vitamine B12 / reconstituant du sang / traitement de l'anémie ou hypochrome

3004.5000

Bicarbonate de sodium sous forme de poudre blanche

de formule chimique NaHCO₃, conditionné en cartouche ou en poche en matières plastiques d'un contenu de 550 à 900 g. Ce produit est à utiliser exclusivement avec un concentré acide pour dialyse au bicarbonate conformément à une dilution prescrite par le médecin. Le conditionnement du produit est spécialement conçu pour pouvoir être connecté directement à une machine de dialyse afin d'éliminer du sang l'urée et d'autres déchets. Chaque cartouche ou poche est à usage unique.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 710108.56.2017.3



Mots-clés: dialyse au bicarbonate / cartouche / poche

3004.9000

Co-trimoxazole

sous forme de comprimés, utilisé pour le traitement des infections provoquées par des bactéries, telles que le choléra ou le typhus. Il se compose de deux substances actives, le sulfaméthoxazole (SMZ) et le triméthoprim (TM), et est conditionné pour la vente au détail.

Forme galénique et quantité de substances actives par unité: comprimés beiges (sécables) contenant 160 mg de TM et 800 mg de SMZ.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 710108.84.2017.3

Mots-clés: comprimé / médicament / choléra / typhus / sulfaméthoxazole (SMZ) / triméthoprim (TM)

3004.9000

Médicament

sous forme de gélules de gélatine contenant de l'huile de graine d'onagre additionnée d'un peu de vitamine E. Les indications figurant sur l'emballage préconisent une utilisation du produit comme traitement de soutien et à des fins de soulagement symptomatique des maladies cutanées atopiques eczémateuses s'accompagnant de démangeaisons. L'acide gamma-linolénique, principe actif contenu dans l'huile de graine d'onagre, est doté de propriétés prophylactiques ou thérapeutiques reconnues et cliniquement prouvées pour soulager les maladies cutanées atopiques eczémateuses s'accompagnant de démangeaisons. Conditionné pour la vente au détail dans deux flacons en plastique de 120 gélules chacun.

Voir aussi la décision "Huile de graine d'onagre", n° 1517.9089.

3128.973.2013.2

Mots-clés: gélule / huile de graine d'onagre / traitement des maladies cutanées atopiques eczémateuses / acide gamma-linolénique

3004.9000

Médicament

sous forme de seringues pré-remplies contenant 20 mg/2 ml de solution viscoélastique d'hyaluronate de sodium dans un emballage stérile. Un millilitre de solution isotonique (pH 7,3) contient 10 mg d'hyaluronate de sodium obtenu par fermentation (1 %), du chlorure de sodium, du phosphate disodique, du dihydrogénéno-phosphate de sodium et de l'eau pour injections dans les cavités articulaires.

Il est indiqué pour soulager la douleur et améliorer la mobilité en cas d'altérations dégénératives et traumatiques de l'articulation du genou et autres articulations synoviales. Le produit améliore les propriétés viscoélastiques du liquide synovial grâce à des injections intra-articulaires d'acide hyaluronique hautement purifié.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 304.70.2015.2

Mots-clés: seringue / pré-remplie / acide hyaluronique / genou / articulation synoviale

3004.9000

Médicament

sous forme de seringues pré-remplies contenant 40 mg/2 ml de solution viscoélastique d'hyaluronate de sodium dans un emballage stérile. Un millilitre de solution isotonique (pH 7,3) contient 20 mg d'hyaluronate de sodium obtenu par fermentation (2 %), du chlorure de sodium, du phosphate disodique, du dihydrogénéno-phosphate de sodium, du mannitol et de l'eau pour injections dans les cavités articulaires.

Il est indiqué pour soulager la douleur et améliorer la mobilité en cas d'altérations dégénératives et traumatiques de l'articulation du genou et autres articulations synoviales. Le produit améliore les propriétés viscoélastiques du liquide synovial grâce à des injections intra-articulaires d'acide hyaluronique hautement purifié.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 304.71.2015.2

Mots-clés: seringue / pré-remplie / acide hyaluronique / genou / articulation synoviale

3004.9000

Médicament sous forme de dragées

contenant des extraits végétaux (de racines de valériane et de cônes de houblon), de la maltodextrine, des colorants et des excipients. Selon l'étiquette, l'utilisation du produit est recommandée pour traiter l'agitation (deux à quatre dragées par jour) ou les troubles de l'endormissement (une dragée par jour). Le produit contient une quantité suffisante d'ingrédients actifs pour avoir un effet curatif ou prophylactique contre les troubles tels que l'insomnie ou le manque de sommeil. Il est conditionné pour la vente au détail dans un contenant, par exemple, de 60 dragées.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 304.71.2012.2

Mots-clés: extraits de racines de valériane / extraits de cônes de houblon / contre les troubles de l'endormissement / contre l'agitation

3004.9000

Médicament utilisé pour le traitement de l'obésité

sous forme de gélules, contenant de l'orlistat (DCI) (120 mg par gélule), de la gélatine, du carmin d'indigo (E132) et du dioxyde de titane (E171). L'enveloppe de la gélule contient les ingrédients inactifs suivants: cellulose microcristalline, glycolate d'amidon sodique, povidone, laurylsulfate de sodium et talc.

Le produit doit être administré en combinaison avec un régime hypocalorique, dans le traitement de patients obèses ou de patients avec surpoids présentant des facteurs de risques concomitants tels que, par exemple, diabète de type 2, hypertension et hyperlipidémie. Le produit contient une quantité suffisante d'ingrédients actifs pour avoir un effet curatif ou prophylactique contre l'obésité.

Le produit est conditionné pour la vente au détail dans un récipient en matières plastiques comprenant 90 gélules.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 304.86.2013.2

Mots-clés: orlistat / gélule / pour le traitement de personnes obèses

3004.9000

Produit destiné à être administré par voie percutanée

utilisé par les patients atteints d'angine de poitrine pour régulariser le battement de cœur. Le produit comprend:

- 1) une membrane extérieure ou pellicule protectrice en matière plastique transparente qui permet d'éviter l'épanchement de la substance active, à savoir le nitroglycérol;
- 2) une petite poche à partir de laquelle le nitroglycérol est diffusé par absorption au travers de la peau dans le système circulatoire;
- 3) une membrane de contrôle (perméable à la substance active) permettant une diffusion continue et contrôlée de nitroglycérol dans le corps;
- 4) un adhésif perméable à la substance active qui permet à la peau d'absorber le produit dès son application; et
- 5) une feuille protectrice à retirer au moment de l'utilisation, qui permet de conserver le produit clos et intact jusqu'au moment de son application.

304.59.1999.2

Mots-clés: nitroglycérol / en cas d'angine de poitrine / pour régulariser le battement de cœur

3004.9000

Substitut de greffon osseux

sous forme de granulés, recommandé pour garnir les défauts osseux et pour l'augmentation osseuse en dentisterie régénérative, par exemple implantologie, parodontologie, reconstitution de la crête alvéolaire de la mâchoire.

Le produit n'est constitué que d'hydroxyapatite, qui est un composé de nature inorganique appartenant au groupe des orthophosphates de calcium. Le produit est conditionné pour la vente au détail.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 710108.25.2016.3

Mots-clés: -

3004.9000

Bandage sportif

Bandage de type «taping» à usages médico-sportifs, médicaux, chirurgicaux et sportifs; bande tissée élastique en textiles, existant en diverses couleurs, d'une largeur de 5 cm, recouverte sur une face d'une couche autocollante et d'un papier protecteur, en rouleaux d'une longueur de 5 m soudés dans une feuille de matière plastique pour la vente au détail (produit analogue au sparadrap) 3128.118.2014.3



Bande de taping kinésiologique pour les loisirs, le sport et les thérapies

Le bandage adhésif médical pour les muscles, ligaments et articulations souffrant de blessures et de contractures.

- Pour les muscles et articulations sans restriction de mouvement
- Respirant, perméable à l'air et résistant à l'eau
- Sans latex
- Colle acrylate qui laisse respirer
- Produit médical, y compris notice de pose détaillée

Composition:
90 % coton, 10 % Spandex

Mots-clés: taping / usage médico-sportif / usage médical / usage sportif / usage chirurgical / bande tissée / élastique / autocollante

3005.1000

Bandes

élastiques, en matières textiles, coupées de longueur, pour le pansement des articulations, etc. 528.1354.1987.2

Mots-clés: bande élastique / pour le pansement des articulations

3005.9000

Bandes

tubulaires, en bonneterie de fils simples de coton écru, d'une longueur de 50 m, enroulées, présentées dans un papier d'emballage muni d'une étiquette collée indiquant l'emploi à des fins médicales ou chirurgicales. 528.1365.1987.2

Mots-clés: bande tubulaire / utilisées à des fins médicales ou chirurgicales

3005.9000

Bâtonnets

d'ouate, en matière plastique, dont les deux extrémités sont garnies d'ouate enroulée, conditionnés pour la vente au détail, pour le traitement des blessures, l'hygiène des bébés, etc. 528.1368.1987.2

Mots-clés: bâtonnet de ouate / pour le traitement des blessures / pour l'hygiène des bébés / coton-tige

3005.9000

Bâtonnets

en ouate de coton non imprégnée de substances médicamenteuses, placés par 60 pièces sous une manchette de papier et emballés par 15 paquets dans un carton de vente au détail, pour dentistes. 528.1367.1987.2

Mots-clés: bâtonnet en ouate / pour dentiste / coton-tige

3005.9000

Gaze utilisée à des fins médicales

100 % coton, à armure toile, blanche, de texture lisse, d'un poids de 15 g/m². Ce tissu (90 m x 90 cm), plié en deux dans le sens de la longueur, d'une largeur apparente de 45 cm, est conditionné pour la vente au détail en rouleau d'un poids approximatif de 1200 g. Les rouleaux sont enveloppés dans deux couches de papier (l'une bleue, l'autre blanche). Selon l'étiquette, la gaze est destinée à un usage hospitalier et n'est pas stérilisée.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 (Note 2 de la Section VI et Note 1 e) de la Section XI) et 6. 304.72.2015.2

Mots-clés: rouleau / tissu / coton / à usage hospitalier / non stérilisé

3005.9000

Triangles

utilisés comme pansements extérieurs ou comme écharpes pour les blessés des bras et des mains, en tissu de matières textiles, conditionnés pour la vente au détail. 528.1366.1987.2

Mots-clés: écharpe pour personnes blessées / pansement

3005.9000

Préparations présentées sous forme de gel

et composées de propylène glycol, d'hydroxyéthylcellulose, de parabène et d'eau, utilisées à des fins lubrifiantes en gynécologie et en chirurgie, ou bien en électrocardiographie (ECG), en cystoscopie ou dans le cadre des échographies.
304.10.1998.2

Mots-clés: lubrifiant / utilisé en gynécologie, en chirurgie ou en électrocardiographie / propylène glycol /hydroxyéthylcellulose

3006.7000

Médicaments factices (Placebos)

pour recherches scientifiques sur des patients, composés de matières inertes (lactose, talc, amidon, solutions de polyglycol, etc.), sans substances médicamenteuses actives sous des formes identiques aux médicaments imités (comprimés, capsules, pilules, etc.), en vrac ou conditionnés pour la vente au détail.
528.1353.1987.2

Mots-clés: médicament sans substance active / remèdes sans substance thérapeutique

3006.9300